



© pascal.xicluna & xavier.remongin / agriculture.gouv.fr

Lettre d'information DRAAF

L'information mensuelle de la DRAAF des Pays de la Loire pour les acteurs de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt

S'abonner : [abonnement infolettre DRAAF Pays de la Loire](#)

n° 15 - Novembre 2025

Enseignement et formation



Effectifs scolaires de l'enseignement agricole : le détail des chiffres en Pays de la Loire à la rentrée 2025

Les effectifs d'élèves et d'apprentis de l'enseignement agricole poursuivent leur progression à la rentrée 2025. Sur les deux dernières années ce sont plus de 900 apprenants qui ont rejoint les formations en place dans les établissements des Pays de la Loire. Retrouvez-en le détail dans le panorama de l'enseignement agricole pour l'année scolaire 2025-2026.

[En savoir plus](#)

Des centaines d'apprenants et d'enseignants formés en Pays de la Loire aux thématiques de la biodiversité et de l'eau

AgriBiodiv et AgriEau sont des dispositifs pédagogiques régionaux destinés spécifiquement aux établissements d'enseignement agricole, ouverts depuis 2020 et 2023. Le bilan qui vient d'en être présenté aux partenaires des dispositifs est très positif.

[En savoir plus](#)

Alimentation



Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) : des mesures de protection renforcées en Pays de la Loire

L'évolution rapide du nombre de foyers d'IAHP dans la région a entraîné la définition de nouvelles zones réglementées et la prise de mesures renforcées en Vendée, département le plus touché, ainsi que dans les départements limitrophes de Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire et des Deux-Sèvres.

[En savoir plus](#)



Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat : l'appel à projets ouvert jusqu'au 23 décembre 2025

L'appel à projets vise à poursuivre le soutien à l'émergence de nouveaux projets alimentaires territoriaux (PAT) et au déploiement de projets fédérateurs, exemplaires ou innovants à l'échelle nationale ou interrégionale pour une alimentation plus durable, de qualité, favorable à la santé et accessible à tous.

Il comprend trois volets, le soutien aux PAT émergents, le développement d'actions innovantes, et l'essaimage à grande échelle de démarches exemplaires.

[En savoir plus](#)

L'industrie agroalimentaire nourrit l'emploi industriel régional

Selon une étude récente de l'INSEE, "l'industrie agroalimentaire est le premier secteur industriel employeur des Pays de la Loire. [...] Le secteur de la viande est prépondérant dans la région. [...] Le renouvellement de la main-d'œuvre, lié à un âge élevé dans l'industrie en général, est un enjeu important pour le secteur, déjà confronté à des tensions de recrutement."

[En savoir plus](#)

Conférences de la souveraineté alimentaire

L'organisation des conférences de la souveraineté alimentaire est prévue par la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture (LOSARGA). Une première étape est prévue lors du Salon international de l'agriculture 2026, puis des consultations régionales seront mises en place avant restitution globale dans le cadre d'une conférence nationale.

[En savoir plus](#)

Productions et filières agricoles



La DRAAF au salon Tech élevage - Souveraineté et élevage demain - Actions en faveur d'une alimentation de qualité

Pour la 3ème année, la DRAAF était présente, du 18 au 20 novembre 2025, à Tech élevage, salon régional de l'élevage à La Roche/Yon. Outre son stand, elle a participé ou organisé plusieurs manifestations associant les acteurs de l'élevage et tournées vers les transitions pour répondre aux enjeux actuels et d'avenir.

[En savoir plus](#)



Rencontre de la filière viticole

Le 12 novembre 2025, la DRAAF accompagnait le préfet de région et la secrétaire générale pour les affaires régionales, lors d'une rencontre de la filière viticole sur une exploitation à Bouaye (44). La conjoncture sanitaire (flavescence dorée, limitation du cuivre à vocation phytosanitaire en viticulture biologique) et économique (déconsommation, chute des exportations), ainsi que les relations au sein de l'interprofession, ont été abordées lors de cette séquence avec les professionnels.

Un plan de sortie de crise pour la filière viticole

Le 24 novembre 2025, Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté alimentaire, a annoncé un appui important du Gouvernement à la filière viticole : nouveau plan d'arrachage définitif, prorogation en 2026 des prêts structurels garantis à 70 % par Bpifrance, allégement des charges sociales. En outre, la France a demandé à la Commission européenne de mobiliser la réserve de crise européenne, notamment pour financer la distillation de crise des surstocks non marchands, prioritairement en caves coopératives.

[En savoir plus](#)

Mieux informer les consommateurs sur la rémunération des agriculteurs

Lancée le 18 mars 2025, l'expérimentation visant à mieux informer les consommateurs sur la rémunération des agriculteurs a franchi une nouvelle étape : douze projets, sélectionnés à l'issue d'un appel à manifestation d'intérêt, seront prochainement évalués pour identifier les meilleures pratiques en matière de transparence et de valorisation du travail des producteurs.

[En savoir plus](#)

Nématode du pin

Bien que la région des Pays de la Loire soit exempte de foyer, ce qui n'entraîne aucune action particulière à ce jour, l'identification récente d'un premier cas en Nouvelle Aquitaine amène à une vigilance renforcée dans les forêts de la région, qui comptent 24% de peuplements de résineux.

[En savoir plus](#)

Agro-environnement



Ouverture de la campagne de déclaration des pratiques de fertilisation 2025

La 8ème campagne de télédéclaration des pratiques de fertilisation azotée est ouverte. Elle porte sur la campagne culturelle courant du 1er septembre 2024 au 30 août 2025. Les exploitants peuvent effectuer cette déclaration jusqu'au 15 avril 2026.

[En savoir plus](#)

Développement d'alternatives aux produits phytopharmaceutiques : la prochaine relève des projets au titre du PARSADA aura lieu le 10 décembre 2025

Le Plan d'action stratégique pour l'anticipation du potentiel retrait européen des substances actives et le développement de techniques alternatives pour la protection des cultures (PARSADA) fait l'objet d'un appel à projets qui court jusqu'au 31 décembre 2026. La prochaine relève des projets déposés est prévue le 10 décembre 2025.

[En savoir plus](#)

Territoires de convergence eau potable et Natura 2000 - Initiatives pour réduire l'impact des produits phytopharmaceutiques : un appel à projets ouvert jusqu'au 2 mars 2026

Cet appel à projets est destiné à des territoires présentant des enjeux autour de la préservation de la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine et de la reconquête de la biodiversité. Ces projets visent la suppression ou une forte réduction des produits phytopharmaceutiques à l'échelle de ces territoires composés d'au moins une aire d'alimentation de captage et d'un ou plusieurs sites Natura 2000.

[En savoir plus](#)

Statistiques et données économiques



Bilan de la Politique agricole commune 2022-2023 en Pays de la Loire

L'étude actualisée des aides PAC versées dans la région Pays de la Loire lors des campagnes 2022 et 2023 met en évidence plusieurs évolutions, et notamment une hausse de 1,3 % des montants totaux alloués (piliers 1 et 2).

[En savoir plus](#)



Conjoncture grandes cultures au 1er novembre 2025

Le point sur la fin des récoltes 2025 et les perspectives de mise en culture d'hiver.

[En savoir plus](#)

Conjoncture filières animales et végétales en Pays de la Loire

Les données régionales agrégées des conjonctures des filières animales et végétales sont disponibles sur le site de la DRAAF, permettant une vue globale sur les productions régionales, en prenant en compte les évolutions annuelles et comparaisons aux moyennes quinquennales.

[En savoir plus](#)



Directrice de publication : Annick BAILLE
Composition : DRAAF - Communication

[Accéder à l'infolettre sur le site de la DRAAF](#)

[S'abonner à cette infolettre](#)

Les données à caractère personnel collectées font l'objet d'un traitement par la DRAAF des Pays de la Loire, à des fins d'établissement d'une liste de diffusion de la présente infolettre. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement des données. Ces droits peuvent être exercés en écrivant à l'adresse suivante : DRAAF des Pays de la Loire - 5 rue Françoise Giroud CS 67516 44275 Nantes cedex 02, ou à l'adresse courriel : communication.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr. Veuillez à préciser vos nom, prénom et adresse postale lors de votre demande.

[En savoir plus sur la politique de protection des données de la DRAAF](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos informations, vous pouvez vous désinscrire :

communication.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr